

• BIENVENUE À GARDONNE

Depuis le 27 août 2017 le Cédre Vert a ouvert ses portes, M. Storez et son équipe vous accueillent dans leurs restaurant.

1321 avenue de Bordeaux - 24680 Gardonne - TEL: 05 53 63 97 69 - lecedrevert@orange.fr



• COMITÉ DES FÊTES

Vendredi 4 août 2017 avait lieu au parc Fernand Mourgues la traditionnelle soirée moules-frites.

150 personnes avaient pris place pour se retrouver dans une ambiance conviviale et sympathique.



• VÉLO LOISIR GARDONNAIS

A fait un voyage de 3 jours au Puy du fou, nous avons apprécié la beauté des spectacles et nous sommes rentrés avec des souvenirs plein les yeux.

Les horaires d'hiver du vélo : débuteront le lundi 25 septembre à 14h à la gare de Gardonne. Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues.



• ZUMB'ADDICTIF

Les cours de l'association de Zumba ont repris le 04 septembre, ils ont lieu chaque semaine le lundi de 19h15 à 20h30 à la salle Jeanne d'Arc. Cours d'essai gratuit. A l'occasion de cette reprise l'association fait peu neuve et change de nom et sera désormais l'association Zumb'Addictif.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- QUINE - Théâtre les Gardons - 16 septembre - 21 H
- REPAS - Comité de Jumelage - 23 septembre - 20 H
- QUINE - Vélo loisir Gardonnais - 1er octobre - 14 H 30
- 3 JOURS DES CRÉATEURS - 6, 7 et 8 octobre
- UN DIMANCHE À LA CHASSE - 15 octobre



Informations Municipales
SEPTEMBRE 2017



Les maîtres d'école
sont des jardiniers en
intelligences humaines.

V. Hugo

• ENEDIS: AVIS DE COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures: le mardi 19 septembre 2017 de 8h30 à 14h.

Lieu dit Le Marais
N°73, 115, 173, 253, 351, 359, 439, 116, 210, 240, 292, 362, 540, 566 Route de Gageac
lieu dit le Grand Fossé



• RÉGLEMENTATION DES BRÛLAGES À L'AIR LIBRE DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est toléré sous réserve du respect des modalités suivantes :
Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit au minimum 3 jours avant la date prévue (formulaire à retirer à la mairie ou télécharger sur le site de la mairie).
Seuls les propriétaires des terrains et leurs ayant-droit dûment mandatés sont autorisés à pratiquer le brûlage de déchets verts.
Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant les périodes du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10 heures et 16 heures.
L'arrêté est consultable en mairie et sur le site: www.gardonne.fr



• INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Si vous désirez vous inscrire sur les listes électorales; pensez à venir vous inscrire à la mairie avant le 31 décembre 2017 avec les pièces exigées: pièce d'identité et justificatif de domicile.



• 3 JOURS DES CRÉATEURS

Le 6, 7 et 8 octobre 2017 aura lieu le traditionnel week-end des «3 jours des créateurs». Vous êtes invités à participer au vernissage qui aura lieu à la salle du foyer club le vendredi 6 octobre 2017 à partir de 18h30.

L'exposition sera ouverte de 10h à 18h le samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017. **Entrée Gratuite**

• ESG BASKET

Bilan du 2ème Pic Nic gourmand organisé par l'ESG Basket qui s'est tenu le Vendredi 25 Août 2017 :

Le beau temps aura eu raison de la motivation des producteurs et de l'équipe bénévole de l'ESG Basket chargée du 2ème Pic Nic gourmand. La soirée a débuté par un match amical de Basket de Nationale 2 qui a suscité la curiosité d'une bonne centaine de spectateurs qui, pour certains, découvraient pour la première fois notre équipe locale.



Compte tenu de la chaleur estivale, de nombreuses personnes sont venues tardivement faire leur marché, à consommer sur place ou à emporter... Autour d'une immense tablée, plus de 300 personnes se sont assises pour déguster les produits des producteurs locaux. Les plus courageux sont restés jusqu'à minuit.

Conformément aux engagements pris par la commission en charge de l'organisation, n'étaient proposés à la vente que des produits locaux. Le signe du succès de cette soirée, c'est que les producteurs ont écoulé quasiment tous les produits qu'ils proposaient à la vente et qu'ils sont tous ravis pour cette nouvelle manifestation Gardonnaise, au point que certains nous ont déjà donné RDV pour l'année prochaine.

Nous tenons à remercier la Mairie de Gardonne qui nous a permis d'organiser cette soirée, dans une ambiance amicale et musicale. En effet, 2 groupes de Musique se sont produits (Groupe orchestré par Olivier ADGNOT en 1ère partie de soirée, et l'orchestre du TREFLES GARDONNAIS qui nous a offert un répertoire varié de chansons des années 80 à nos jours), permettant ainsi d'accompagner ce Pic Nic Gourmand tout au long du repas.

«Je suis fier de mon équipe soudée sur ce projet », lâchait Philippe PEDEGAI, président du club de Basket de Gardonne. C'est une belle réussite que nous renouvelerons l'année prochaine.

Une pleine réussite, rendez-vous est pris l'an prochain, avec si possible autant de soleil et encore plus de monde...



• INFORMATION CAB : ACCUEIL DE LOISIRS

Treize communes de la communauté d'agglomération Bergeracoises ont choisi de revenir à la semaine de 4 jours.
Pour répondre à la demande des familles une réflexion a été menée pour adapter l'offre d'accueil.

Depuis le 6 septembre 2017, les accueils de loisirs de : Sigoulès et Toutifaut à Bergerac ouvriront en journée continue de 7h30 à 18h30 pour les enfants des écoles qui ont opté pour la semaine des 4 jours.

Les horaires d'accueil des ALSH de Prignonieux ; La Force et St. Sauveur restent ouverts aux horaires habituels, le mercredi de 13h à 18h30.

Renseignements auprès du Service Enfance et Jeunesse - TEL: 05 53 23 43 95 - contact@la-cab.fr

Le mercredi 6 septembre 2017 à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Remboursement sinistre toiture du temple du 13/02/17.

Le conseil municipal accepte l'indemnisation proposée par l'assureur soit 858 €.

- Point sur la rentrée Scolaire.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée avec 122 élèves inscrits; une modification des horaires de l'école: entrée à 8h30 et sortie à 16h15 et désormais la semaine de 4 jours.

L'équipe enseignante reste inchangée.

- Rapport annuel du SMDE sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2016:

Le conseil municipal n'a pas d'observation à formuler sur le rapport qui lui est présenté.

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016 de la commune de Gardonne.
Le conseil municipal adopte le rapport.

- Point réhabilitation du réservoir du château d'eau.

Trois entreprises ont remis leurs offres qui sont actuellement analysées par SOCAMA.

La commission d'appel d'offres se réunira le 27 septembre 2017 à 18 H pour le choix de l'entreprise.

- Contrat agent occasionnel.

Un contrat va être établi pour un agent chargé de la garderie et de l'entretien des locaux pour 4 mois à compter du 1er septembre 2017, 20 heures par semaine.

- Point sur le personnel communal: titulaires, non titulaires et contrats aidés.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat d'avenir de M. Kevin Martin sous réserve de validation. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire d'en faire la demande auprès de la mission locale.

- Appel d'offres chaudière du centre de loisirs.

Une consultation va être faite pour remplacer la chaudière du centre de loisirs.

Prochain conseil municipal le mercredi 4 octobre 2017 à 20h30



• DIAGNOSTICS SUR LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE

Nous vous informons que la société EQOS ENERGIE a été chargée par RTE pour réaliser les diagnostics de la ligne électrique aérienne à 63KV BERGERAC - STE FOY LA GRANDE sur le territoire de la commune de Gardonne. La société EQOS ENERGIE sera appelée à se déplacer sous la ligne afin d'effectuer ces expertises à compter du 18 septembre 2017.

Toute demande de renseignements ou réclamations concernant ces opérations devra être adressée à la société : EQOS ENERGIE LUXEMBOUR
Bureau d'études - Boite Postale 26 - 57390 AUDUN LE TIGE



• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 4 octobre 2017. Pensez à venir remplir et signer le papier d'inscription en mairie avant le lundi 2 octobre à 12 heures dernier délai.